

REPONSE DE M. Jean Christophe ANGELINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme. Vannina ANGELINI-BURESI
AU NOM DU GROUPE « Corsica Libera »

OBJET : Commerci aiaccini

Vi ringraziu ò Sgiò Presidente. Vi ringraziu cara cunsigliera.

Vene a vostra dumanda in seguida di una discuzione larga ind'è u quadru di u Cunsigliu esecutivu è dunque serà a mo risposta, una risposta à tempu individuale è à tittulu di l'ADEC, ma pè u più culletiva, à nome di u Cunsigliu esecutivu è più ciò chì tocca à l'inseme di e quistione chè v'avete vulsutu piglià in contu è chì sò numarose è impurtantissime.

Ùn seraghju mica tropu longu, simpliciamente per ramintà uni pocchi fati precisi.

U primu, hè da mintuvà dà Jean-Charles NAOURI di Casino in à vostra dumanda, guardà sta mane, l'infurmazione economiche è frà quesse quì, c'hè u fattu chì a cuntazione di a deta « maison mère » di Casino hè stata suspesa sorti more dopu à a so calata. Dunque, si vede bè ch'ellu c'hè veradimente una crisa forte di u mudelu. Quandu omu sorte in carrughju è ch'ellu discuta incù e so ghjente, s'accorge à tempu chì u regrettu pè ùn dì di più di i Corsi di manera assai, assai generale è di vede ch'ellu c'hè una Corsica chì c'entre à u mumentu chì l'Auropa per ùn dì u mondu sanu n'hè sortenu.

On a peut-être en 10 ou 15 années d'urbanisme commercial effréné, accéléré une dérive dont la plupart des grands pays, des grandes démocraties et des grandes économies d'Europe et du monde avaient décidé de sortir.

Donc, c'est un fait de société qui nous préoccupe, qui est d'abord, c'est sûr, un fait économique et social, mais qui est aussi pour le dire rapidement, un fait sociétal.

Très vite beaucoup des points que vous soulevez interpellent et interrogent aussi la ville et la CAPA dans leurs compétences respectives.

Je m'en voudrais, au moment où je vous répons, d'être rappelé à l'ordre comme le Président de l'Assemblée, rispetu parlandu, comme dirait Saveriu LUCIANI, l'a été récemment, quant au respect des compétences des uns et des autres concernant le conflit Muvi strada dont des acteurs sont ici présents, acteurs que nous saluons et pour lesquels bien sûr, nous souhaitons rapidement une sortie de crise non pas par le mépris, mais par le dialogue.

Dire aussi que nous saluons les commerçants présents avec lesquels, comme vous le savez, nous avons entrepris de travailler de concert, il y a quelque temps déjà.

Sur ce plan là, l'ADEC, vous l'avez dit madame la conseillère, a entrepris trois séries d'actions.

La première, la création d'un fonds de trésorerie via la CADEC qui permet aux commerçants, moins de 11 salariés, plus de 3 années d'existence, de bénéficier de prêts à taux 0 jusqu'à 40 000 €.

Cette première tranche a été liquidée, pour le dire rapidement, en des temps record. Nous sommes conscients qu'elle ne suffit pas à résoudre, loin s'en faut, l'intégralité de l'équation à laquelle vous êtes soumis, mais elle intervient dans un cadre stratégique.

Deuxièmement, la mesure PROSSIMA sur laquelle nous avons été rendus attentifs au fait qu'elle ne répondait pas assez rapidement non plus aux sollicitations très nombreuses.

Néanmoins, nous avons, au cours de trois comités, individualisé d'abord la somme de 120 000 € ; en second lieu, celle d'à peu près 500 000 ; un troisième comité qui va être validé très prochainement, a, lui, validé la somme globale de 1 à 1,2 million à peu près.

Sur les 5 millions disponibles et votés par cette Assemblée il y a quelque temps déjà dans le cadre du fameux plan « plan ville » et des 20 millions du PEI, nous avons 2 millions de mobilisés.

Troisièmement, et là je voudrais vous rendre très attentifs, nous avons un conventionnement prochain avec la CAPA dans le cadre de la disposition de la loi NOTRe qui va permettre, et c'est le point, je le crois, au-delà des considérations financières, le plus saillant, de mettre en synergie les compétences économiques de la ville, de la CAPA, de l'ADEC et bien sûr, de solliciter également le monde consulaire.

Nous avons eu, Mme la conseillère et chers vous tous, une réunion ici même il y a de longs mois déjà sous la double autorité du Président du Conseil exécutif et bien sûr de l'ADEC, l'idée étant à l'époque de coordonner nos efforts

pour aboutir à des résultats dont j'entends, compte tenu de la gravité de la crise, qu'ils doivent être plus rapides et plus efficaces.

Je passe rapidement sur le fait que nous avons pour notre part, Collectivité de Corse et ADEC, soutenu un certain nombre de projets structurants de nature à enrayer, peut-être trop marginalement, mais quand même, c'est une dynamique négative. La première, c'est le soutien financier à la halle du marché ; le second, c'est le soutien technique et financier à la création d'une pépinière d'entreprises ; le troisième, c'est le soutien financier au travers de mesures d'aide classique et d'appel à projets très nombreux, à des dizaines de commerçants du centre-ville ajaccien.

Je le sais, quand nous mettons tous ces efforts bout à bout, ils ne suffisent pas, sans langue de bois, à enrayer la crise qui a été créée par la création de quartiers aux périphéries ou à la périphérie de la ville avec en plus, vous y avez fait référence, Mme la conseillère, le développement de l'commerce qui aujourd'hui, parallèlement à la question des grandes surfaces et des franchises vient aussi télescoper l'activité marchande et l'activité de centre-ville dans ce qu'elle a de plus essentiel et de plus fondamental.

C'est la raison pour laquelle nous voulons très concrètement vous faire, Mme la conseillère, cari tutti, deux propositions rapides.

La première, puisque le temps est à la coordination et à la concertation, d'organiser ici même, en accord et en sa présence, avec le Président du Conseil exécutif, mais également l'ADEC, la chambre de commerce, la ville, la CAPA, dans un délai d'un mois et en toute hypothèse, avant la plus prochaine session de l'Assemblée de Corse, une réunion stratégique. Le but est maintenant de voir comment tous ces efforts, ceux que nous consentons et ceux que la ville ou la CAPA dans leurs limites et leur réalité consentent aussi, de voir comment l'on peut coordonner tout ceci dans une action qui soit une action urgente.

C'est ce que nous retenons de votre interrogation, c'est ce que nous retenons de vos interpellations et ce que nous retenons bien sûr de votre question orale.

Très rapidement, sur ces points-là, nous allons solliciter cette réunion dans laquelle tout sera débattu sans le dire trop vulgairement, où tout sera abordé dans un souci extrême de coordination.

Je le rappelle, des efforts dans le cadre des compétences qui sont les nôtres, qui ne relèvent pas du stationnement, qui ne relèvent pas ou en tous les cas, pas en totalité, de la desserte, qui ne relèvent pas des parkings, etc. Tout ceci a déjà été engagé dans le strict respect de nos prérogatives.

Deuxième proposition, y compris à l'aune des compétences et prérogatives de la conseillère exécutive en charge des infrastructures et transports, nous organiserons très rapidement d'abord une réponse circonstanciée aux questions relatives à l'intermodalité, à l'articulation, M. le Président des CFC, avec les chemins de fer et à tous ces sujets-là et nous vous proposerons une seconde réunion qui, elle, aura trait, non pas simplement à l'aide à l'activité économique, mais à tout ce qui va concerner la desserte, l'attractivité, plus marginalement, puisqu'on n'est pas dans nos compétences

strictes, le stationnement. Nous essayerons de voir ensemble comment on peut régler aussi ou à tout le moins aborder plus efficacement ces questions-là.

Voilà ce que je voulais vous dire à ce stade. Pardon d'avoir été long, mais vous l'aurez compris, c'est un sujet stratégique. Je ne le dis pas parce que je réponds à une question orale, mais parce que ça reflète une volonté politique profonde. Avemu a vulintà chjara è scumpartuta di rispondici à u più prestu.

Vi ringraziu.